

B2I et C2I dans les établissements du secondaire de l'académie de Poitiers en 2008.

1) B2i collège

a) L'accompagnement

Il avait en 2007/2008 pour objectif :

- d'aider les établissements à généraliser le B2I au moins sur les classes de 3ème et 4ème, le B2I étant une condition pour obtenir le brevet des collèges.
- de populariser les exemples de mise en œuvre du B2I permettant une réelle formation des élèves à la maîtrise d'usage des TIC et le suivi de leurs acquis tout au long du cursus, y compris pour les élèves de l'enseignement adapté.

Résultats pour les élèves de 3 ^{ème} au 18 juin 2008					
	effectifs en 3ème (élèves répertoriés dans GIBII)	professeurs impliqués dans le B2I (et utilisant GIBII)	Élèves de 3ème ayant acquis le B2i (23 items validés soit 80%)	Élèves de 3ème ayant 50% d'items validés	Élèves de 3ème ayant au moins un item validé
dépt 16	3580	533	85% (3035)	91% (3 257)	98% (3 477)
dépt 17	6202	841	87% (5355)	92% (5669)	98% (6 036)
dépt 79	3518	534	88% (3179)	93% (3368)	96% (3461)
dépt 86	4109	566	87% (3566)	94% (3825)	98% (4026)
académie	17 409	2 474	87% (15135)	92% (16119)	98% (17002)
Résultat pour tous les élèves					
	Effectifs totaux (élèves répertoriés dans GIBII)		Élèves ayant acquis le B2i	Élèves ayant 50% d'items validés	Élèves ayant au moins un item validé
académie	74 380		23% (16839)	34 % (25263)	76% (55841)

b) Résultats chiffrés académiques et nationaux :

Proportion d'élèves ayant obtenu le niveau 2 du B2i au terme de leur scolarité au collège, selon le logiciel OCEAN, valeur juillet 2008. Au niveau de l'académie : 90.4 %, ratio national 91.8 %.

Mode de calcul : Il s'agit du nombre de candidats au DNB déclarés titulaires du B2I par leur chef d'établissement, rapporté au nombre de présents, au cours de la même session N.

La proportion d'élèves de collèges positionnés était selon GIBII de 76% dans notre académie fin juin 2008 (ratio national non connu).

Le résultat chiffré est en nette amélioration, et selon le témoignage des coordinateurs B2I plus de la moitié des collèges semblent avoir réussi une mise en œuvre respectant la philosophie du dispositif.

L'utilisation de la plateforme académique GIBII semble généralisée (95% des collèges, privé sous contrat inclus). Cela facilite la continuité collège/lycée. Cela permet aussi d'apporter aux chefs d'établissements, coordinateurs B2I et inspecteurs, des éléments qualitatifs pour un éclairage et une aide au pilotage, par le biais d'un outil statistique utilisé aussi par d'autres académies. Un tableau en ligne permet en outre de situer en temps réel les résultats de leur établissement par rapport à d'autres établissements similaires, et d'estimer le pourcentage d'enseignants impliqués. A la mi-février 2009 21% des élèves de 3^{ème} avaient déjà le B2I, 59% avaient validé 40% des items.

c) Les perspectives

- Améliorer la répartition du travail dans le temps et entre les enseignants :

Le positionnement est plus pertinent s'il est entamé dès la 6^{ème}. C'est le cas pour la moitié des élèves actuellement.

Les professeurs de technologie ont effectué 47.8% des réponses aux demandes de validation, ce qui paraît logique compte tenu du programme et des équipements dans cette discipline, mais ils sont malheureusement encore dans certains endroits les seuls « validateurs ». Les autres disciplines les plus impliquées dans le positionnement des élèves sont la documentation (9.5 % des réponses), les mathématiques (8%) l'histoire-géographie (6,5%) la physique-chimie (5%) les lettres modernes (3,8%) les SVT (3,7 %) et l'anglais (3,6 %). Ces chiffres représentent la part des items validés dans la discipline évoquée. Or un regard partagé sur la manière dont les élèves utilisent les TIC en situation réelle de production, de recherche documentaire, de calcul, de présentation, de communication, est indispensable pour que le B2I atteigne ses objectifs. Cependant on doit noter que certains enseignants participent à la poursuite de l'objectif sans positionner les élèves mais en les aidant à comprendre l'utilité et les limites des TIC et à s'auto positionner.

- Poursuivre l'accompagnement de l'usage des TICE. Les enseignants, pour la plupart, les utilisent maintenant dans leurs préparations, mais ont encore du mal à les utiliser avec les élèves (ces pratiques pédagogiques impliquant notamment des installations fiables, ainsi qu'une bonne maîtrise des outils et de la gestion du groupe élèves).

Certains ont appris à le faire à l'occasion des itinéraires de découverte, qui facilitaient le travail en équipe d'enseignants, et la co-formation.

La présence d'un enseignant animateur TICE est une des réponses possibles pour que les TICE soient plus utilisés dans les pratiques ordinaires. Un stage d'une journée « correspondant TICE de collège (personne ressource) » + ½ journée de mutualisation sur le B2I ont eu lieu en 2008/2009. Une journée a également permis les échanges entre enseignants « personnes ressource TICE » en SEGPA, EREA et UPI.

La formation à l'animation TICE et la reconnaissance de cette mission sont à renforcer.

Les conventions pour transférer la gestion des matériels et des réseaux sur les personnels techniques et pour améliorer le confort technico-pédagogique grâce à des outils et protocoles de maintenance performants sont à généraliser.

On note aussi des difficultés pour certains enseignants pour valider les items sans faire passer de test spécifique. Les méthodes pédagogiques visant la mise en œuvre de compétences restent encore peu pratiquées, mais elles sont amenées à se développer avec les formations liées au socle commun. Les mutualisations entre enseignants semblent souvent une bonne manière pour que les équipes trouvent leur méthode, mais elles doivent être organisées par les inspecteurs et les chefs d'établissement. Ces derniers peuvent s'appuyer notamment sur les intervenants de la formation

continue des enseignants, les expériences mises en avant par le groupe « [Apprendre aujourd'hui](#) », les missions académiques telles que la [MEIPPE](#) ou la [MATICE](#).

- Améliorer l'accès des élèves aux outils informatiques en présence d'adultes formés à un usage raisonné des TIC :

Cet accès, notamment pendant les moments de travail individuel, paraît nécessaire pour éviter la fracture numérique. Il a pu être favorisé dans certains collèges par les assistants TICE en contrat aidé. [Des témoignages](#) mettent en avant des exemples de gestion des emplois du temps des élèves et des personnels qui visent cet objectif. Une réflexion est à mener en comité de pilotage TICE sur les horaires d'ouverture des CDI, sur la répartition des ordinateurs.

2) B2i lycée :

a) Les résultats

39 % des élèves de lycée et 42 % des élèves de lycée professionnel avaient une feuille de position numérique entamée (dans certains cas créée au collège) en 2008.

Selon le témoignage des animateurs TICE, dans beaucoup de lycées professionnels, on travaille simultanément les items du B2I collège et du B2I lycée, bien que l'obligation de mise en œuvre ne porte que sur le niveau lycée.

Le nombre de B2i acquis reste faible, comme cela semble être le cas dans les autres académies.

b) Les perspectives

Les résultats des élèves sont proches de celui d'autres académies qui utilisent le même outil statistique, telle que celle d'Aix Marseille : <http://pedagogie.ac-aix-marseille.fr/tice/spip/spip.php?article452>.

Les freins sont encore nombreux parmi les enseignants, mais de plus en plus de témoignages positifs apparaissent. Les travaux personnels encadrés, projets pluridisciplinaires à caractère professionnel et autre travaux de groupe devraient fournir plus d'occasions de positionner les élèves, et de les accompagner vers un usage raisonné des nouveaux médias. [Des exemples de pratiques sont à diffuser](#).

Comme dans les collèges, il paraît nécessaire de faciliter l'intégration dans les pratiques enseignantes du suivi des acquis par compétences, notamment pour les élèves de seconde. Les animateurs TICE doivent apprendre à faciliter la mutualisation des pratiques de positionnement des élèves au sein de l'établissement. Une animation doit être construite avec les nouveaux experts académiques (formation « EDUTECH ») autour de l'item B3 du C2I enseignant.

Le débit parfois insuffisant et les usages pédagogiques encore mal maîtrisés d'Internet (qui offre des ressources attractives mais sujettes à caution et en perpétuelle évolution) sont aussi des difficultés à prendre en compte. La réflexion commune documentalistes/animateurs TICE est à favoriser. Le comité de pilotage académique des TICE travaille à améliorer la gestion de la bande passante et la souplesse du filtrage d'Internet.

Enfin la difficulté à mettre en place une organisation harmonieuse des outils de travail et des usages rend la généralisation du B2I encore plus laborieuse dans les grands établissements. [Des outils et méthodes de pilotage des TICE](#) qui ont « fait leurs preuves » sont à mettre en valeur. Le comité de pilotage académique des TICE souhaite faciliter l'harmonisation des outils par l'intermédiaire de préconisations.

3) C2i niveau 1

- Le C2i étudiant est la suite du B2i et porte sur le même type de compétences (transversales)
- Il vise l'éducation du citoyen, la capacité à poursuivre ses études en utilisant les TIC et l'insertion professionnelle (compléter le CV)
- Il ne peut être délivré que par l'université.

Les établissements qui souhaitent pouvoir donner accès au C2I étudiant pour leurs élèves des sections post-bac peuvent le faire en passant une convention avec une université.

Pour leur faciliter la tâche, le rectorat a signé une convention globale avec l'université de Poitiers, qui propose une formation et une certification à distance. Les établissements peuvent s'ils le préfèrent contractualiser avec d'autres universités.

a) Les résultats

En 2007/2008 40% des 166 étudiants candidats ont été certifiés (taux de réussite des étudiants de l'université de Poitiers 49%). L'accès à la certification était financé par la mise à disposition de ressources humaines par le rectorat, et donc gratuit pour les étudiants.

b) Les perspectives

Ce maillon de la chaîne se met en place progressivement, dans certains établissements plus facilement que le B2I lycée.

Les expérimentateurs estiment dans l'ensemble que le dispositif de formation est à améliorer (ressources trop abondantes et manquant de cohérence, absence de suivi à distance, monitorat en présentiel difficile à mettre en place). Les établissements qui ont indiqué en septembre leur volonté de participer au partenariat, organisent des sessions de certification selon un cahier des charges qui a été précisé en janvier 2009.

Donner accès au C2I pour leurs étudiants est un « plus » et non une obligation, contrairement à la mise en œuvre du B2I lycée. Les étudiants qui sont dans un établissement n'organisant pas de session pourront s'inscrire individuellement auprès d'une université (tarif individuel environ 100 euros).

Les principales difficultés relevées concernent :

- L'accompagnement des étudiants dans leur formation à distance. La réponse apportée est pour l'année 2008/2009 a été la mise à disposition de forums et une offre de stage d'une journée pour les enseignants des sections post-bac « monitorat des étudiants candidats au C2I ».
- Le manque de temps et de motivation des étudiants, les programmes d'enseignement étant déjà denses. Le manque d'autonomie pour certains.
- Le débit insuffisant dans certains établissements expérimentateurs. Un débit de 10 Mb/s est souhaitable pour pouvoir utiliser la plate-forme de formation et de certification.

4) B2i adulte et C2I enseignant :

a) Les expérimentations autour du B2I adulte

Le dispositif national élargit le nombre d'organismes habilités à délivrer des B2I aux personnes sorties du système scolaire.

Les modalités prévues pour délivrer le B2I GRETA, qui avaient été définies en 2001, ont été assouplies. La certification est « interministérielle », et peut être proposée par différents réseaux de formation (AFPA, Universités...). Tout établissement sous tutelle des Ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Agriculture est de droit organisme certificateur. Pour les autres, la délivrance du brevet est effectuée au vu du dossier de validation par l'autorité certificatrice désignée par le recteur.

Le référentiel a été mis à jour et se rapproche de celui des autres B2I (on y retrouve les mêmes 5 domaines, et la même volonté d'indépendance par rapport aux matériels et services actuels). L'objectif global de cette attestation de compétence est selon le BO « Un usage sûr et critique des TIC au travail, dans les loisirs et dans la communication ».

Les modalités en expérimentation visent à pouvoir mieux répondre aux différents types de besoin de formation des adultes : formation personnelle, professionnelle, reconversion.

La mission académique TICE et la DAFPIC mettent en commun leurs réflexions pour proposer aux organismes un protocole permettant au rectorat de jouer son rôle d'organisme de tutelle. Des réunions de formateurs expérimentateurs enrichissent la réflexion de chacun sur les méthodes de positionnement. Une rubrique « B2I adulte » est en cours de réalisation pour regrouper sur le site pédagogique du rectorat les ressources d'auto-formation en ligne.

Dans notre académie des espaces publics numériques, l'Ecole de la Deuxième Chance, des maisons familiales rurales, des CFA agricole, le CRDP et deux GRETA se sont portés volontaires pour délivrer cette attestation, et transmettre leurs conclusions en vue d'un bilan national prévu pour juin 2009.

b) Utilisation conjointe des référentiels pour la formation continue des enseignants

La validation des compétences tient compte des compétences déjà acquises, elle se fait prioritairement dans un contexte d'usage et peut être partielle (si moins de 80% des capacités ont été validées on remet alors une feuille de position sans délivrer le B2I).

Une réflexion visant à utiliser le B2I adulte dans le cadre de la formation continue des enseignants est en cours, visant notamment à faciliter l'appropriation par les enseignants de la validation des acquis telle qu'elle est pratiquée dans le B2I, et à améliorer la culture numérique des enseignants.

Les formations et animations mises en place au plan académique de formation prennent en compte les objectifs définis par le C2I enseignant (par exemple la formation des correspondants TICE de collège intègre l'identification des personnes ressources et la prise en compte des enjeux de sécurité, les animations TICE disciplinaires intègrent la formation aux outils de communication, de veille documentaire et de collaboration à distance, etc.).